Envoyé en préfecture le 08/04/2021
Reçu en préfecture le 08/04/2021
ID : 040-214002966-20210329-DEL1220210329-DE

SEANCE DU 29 MARS 2021

DEPARTEMENT
des Landes

Commune
de
SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt et un, le 29 du mois de mars 2021, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le mardi 23 mars 2021, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif Et Culturel Maurice Ravailhe, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Pierre PECASTAINGS.

Nombre de Conseillers

En exercice : 27

Présents : 24

Absents : 3

Procurations : 3

Votants : 27

Date d'affichage :
23 mars 2021

Mesdames, Carine QUINOT, Valérie CASTAING-TONNEAU, Léa GRANGER, Brigitte GLIZE, Marie-Christine GRAZIANI, Bernadette MAYLIE, Martine BACON-CABY, Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX, Juliane VILLACAMPA, Quitterie HILDELBERT

Messieurs, Pierre PECASTAINGS, Thomas CHARDIN, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Franck LAMBERT, Alexandre D'INCAU, Marc JOLLY, Arnaud FEÏTO, Eric LECERF, Frédéric DARRATS, Thierry DUROU, Christophe RAILLARD, Rémy MULLER, Alain BUISSON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Ø
Absents : Ø
Pouvoir : Madame Adeline MOINDROT a donné procuration à Monsieur Alain BUISSON
Monsieur Lionel CAMBLANNE a donné procuration à Monsieur Christophe RAILLARD
Madame Maud RIBERA a donné procuration à Monsieur Pierre PECASTAINGS

Secrétaire de séance : Rémy MULLER

Objet : Approbation de l'affectation des résultats 2020 du budget annexe Assainissement

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU l'approbation du compte administratif 2020 du budget annexe Assainissement;

CONSIDERANT les éléments détaillés ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 08/04/2021
Reçu en préfecture le 08/04/2021
ID : 040-214002966-20210329-DEL1220210329-DE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	537 654,17	
Résultat d'investissement antérieur reporté	-707 233,49	
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020		
Solde d'éxécution de l'exercice	777 276,99	
Solde d'éxécution cumulé	**70 043,50**	**R - 001**
RESTE A REALISER AU 31/12/2020		
Dépenses d'investissement	**5 042,00**	
Recettes d'investissement	**0,00**	
Solde	-5 042,00	
RESULTAT DEFINITIF DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	65 001,50	
Besoin de financement	0,00	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Réultat de l'exercice	-19 138,91	
Solde d'éxécution cumulé	518 515,26	
TOTAL A AFFECTER à 2021	**518 515,26**	**R - 002**

Ayant entendu l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'affecter le résultat cumulé 2020 de la section de fonctionnement du budget annexe Assainissement comme suit :

Affectation en section d'investissement au 1068 = 0€
Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2021 = 518 515 .26 €
(report à nouveau créditeur 002)

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'à Monsieur le Percepteur et de faire appliquer la présente délibération par les services concernés.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire :

- **peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Pierre PECASTAINGS